

CHOISEY

COMM'UNE INFO

Le magazine de la commune - Janvier 2021



COMM'UNE INFO...

**LA MUNICIPALITE VOUS SOUHAITE UNE
BONNE ANNEE 2021, SOUS DE
MEILLEURS AUSPICES QUE 2020 !**

LE MOT DU MAIRE

L'année 2020 s'est terminée dans un climat morose dû au corona virus; pour autant, il faut continuer à espérer, avec des efforts communs que les jours meilleurs reviendront et que notre village retrouvera son âme associative tant enviée.

Nous avons voulu vous apporter un peu de joie en illuminant et décorant notre village pour les fêtes de fin d'année.

Malgré le couvre-feu et le confinement, l'équipe communale a continué à travailler sur les différents dossiers en cours et à venir.

Les travaux d'accessibilité et le changement des fenêtres de la mairie deviennent une réalité. Nous avons profité que la salle communale soit sans occupation pour faire quelques travaux sur des équipements vieillissants.

Les investigations sur le pont du Doubs sont terminées, nous attendons maintenant les résultats pour envisager les réparations.

Nous avons engagé une étude énergétique sur les bâtiments de la mairie et de l'école. Durant l'année 2021, nous travaillerons sur l'économie d'énergie des bâtiments et de l'éclairage public.

En cette période de fêtes, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à tous une excellente année 2021, que cette nouvelle année soit remplie d'espoir pour les personnes malades et leur famille, que cette nouvelle année nous apporte l'espoir de voir le bout de la pandémie et nous permette de nous retrouver lors des différentes manifestations.

Prenez bien soin de vous et de vos proches

Laurent Rabbe

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Les données INSEE de la population légale suite au dernier recensement pour notre commune entrent en vigueur depuis le 1er janvier 2021.

La population totale de Choisey est de 1067 habitants.

En 2019, elle était de 1023 habitants.

RETOUR SUR LE DERNIER TRIMESTRE 2020

L'ÉQUIPE MUNICIPALE TOUJOURS À L'ŒUVRE
POUR LE BIEN VIVRE ENSEMBLE DES ADMINISTRÉS,
MALGRÉ UN CONTEXTE SANITAIRE TRÈS CONTRAINT!

DU CÔTÉ DE L' ANIMATION, DU FLEURISSEMENT ET DU CADRE DE VIE



**Il était une fois,
l'école de Choisey...**

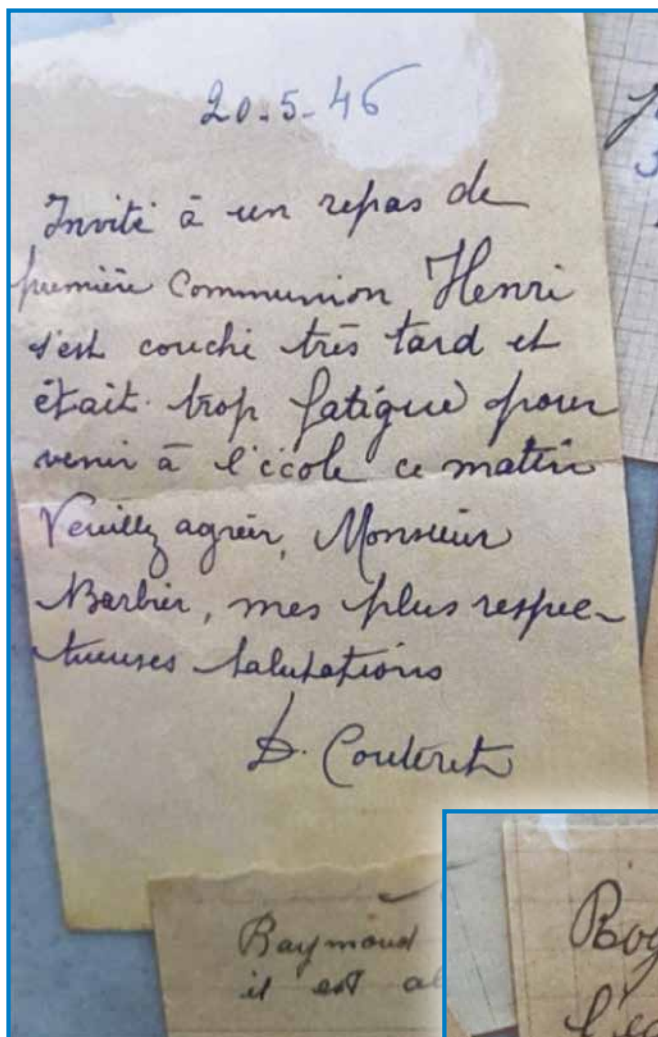
**Une belle animation pour saluer
le passage de la boucle insolite**

D'après le Petit Robert, insolite signifie : « qui étonne, surprend par son caractère inaccoutumé ».

Quel étrange spectacle en effet que de voir plus de 1200 cyclistes dévaler le Truchot, circuler dans la cour de l'école, puis traverser les jardins de la mairie avant de débouler par le treige pour rejoindre la vélo route et finalement disparaître.

C'est pourtant ce que les Cabotins ont pu observer dans la matinée du 20 septembre 2020, grâce à la désormais célèbre « boucle insolite » qui associe parcours à vélo et découverte du patrimoine.





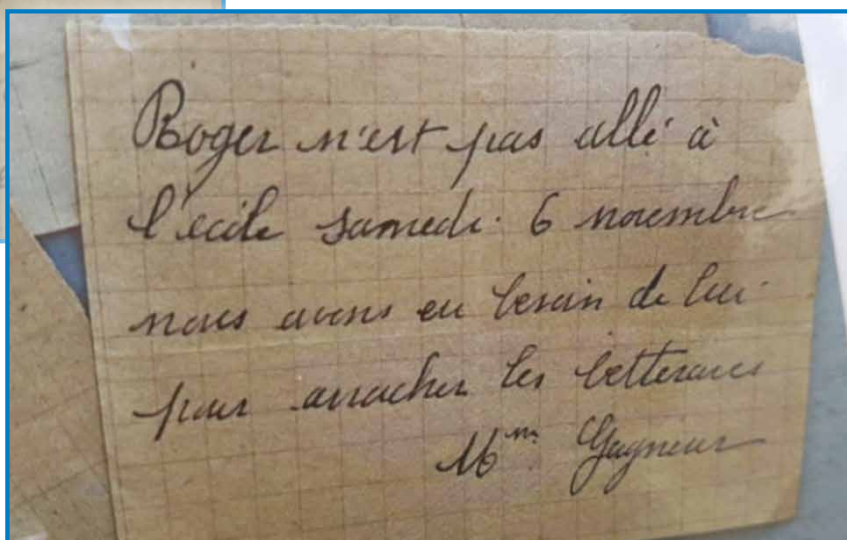
L'association du Patrimoine a fait ce qu'elle sait faire de mieux : retrouver des « trésors » du passé.

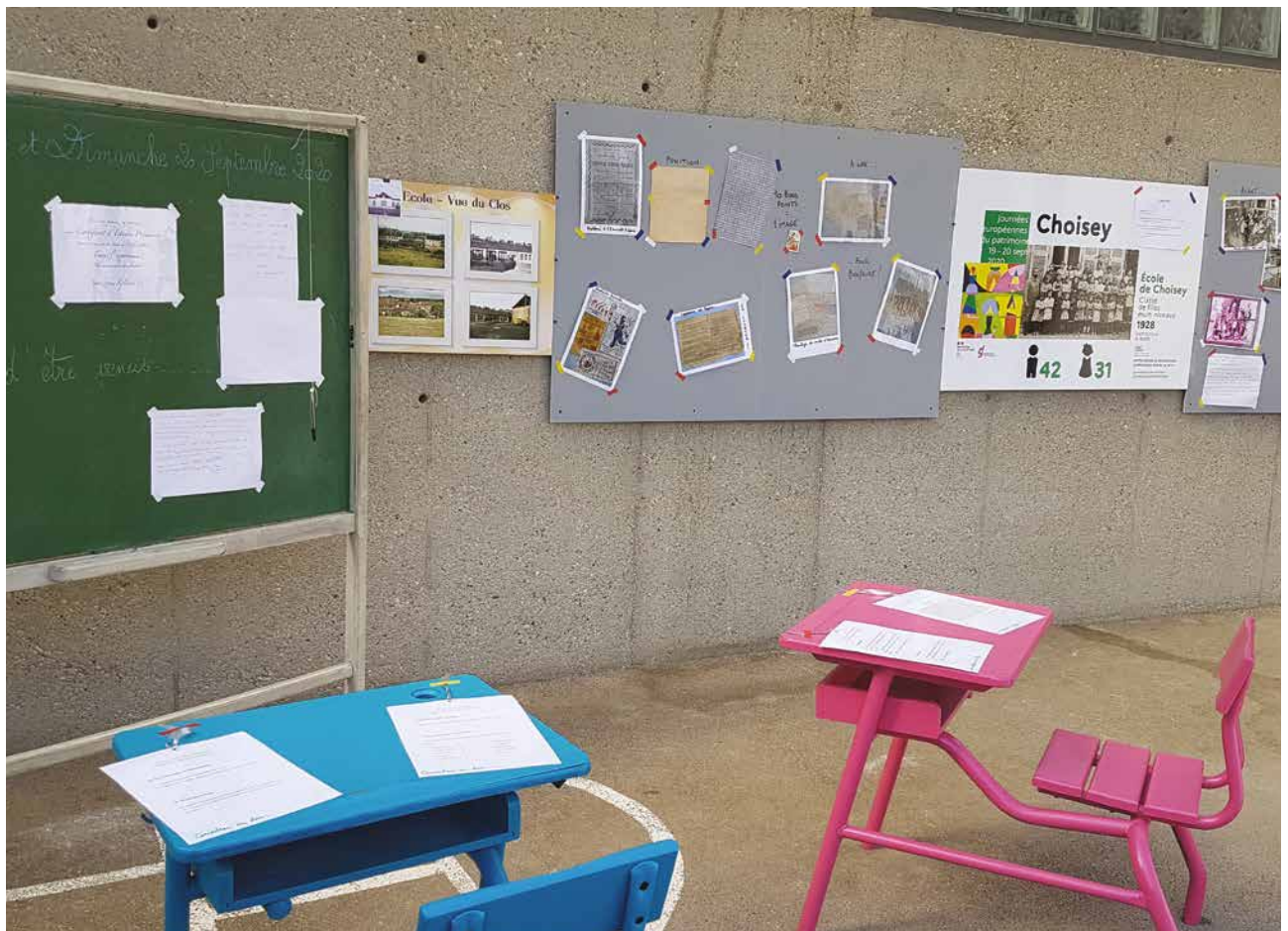
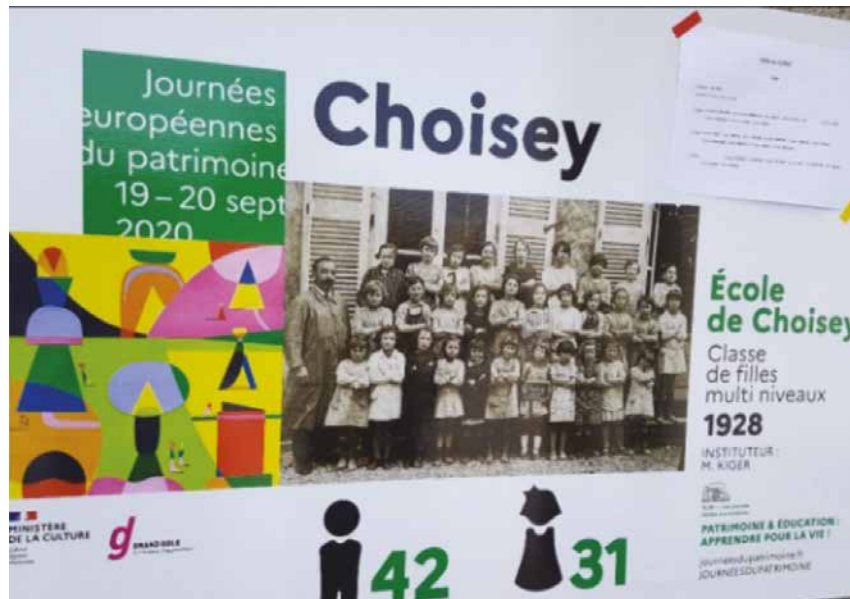
La commission animation n'a eu qu'à les mettre en scène, pour que l'école d'hier puisse réapparaître, le temps du week-end des Journées Européennes du Patrimoine.

Des pupitres attendaient les plus courageux pour quelques épreuves du certificat d'études de 1930, des photos « avant/après » ont permis de voyager dans le temps, et d'autres documents ont témoigné de la scolarité de nos grands-parents (bons points, buvards, et lignes d'écriture à la plume).

Les visiteurs ont tous été ravis !

Merci à l'association du patrimoine pour son aide précieuse.







Des décors de saisons

En 2020, il n'y a pas eu d'été indien.

Le froid automnal a effacé la canicule estivale en quelques jours. Afin d'adoucir cette transition brutale, la commission fleurissement - cadre de vie a eu l'idée de réaliser, en plus des plantations automnales habituelles, un joli décor aux couleurs de saison (photos ci-dessous).

Il aura suffi de quelques vieux objets chinés par ci par là, d'un épouvantail, de quelques fleurs et citrouilles et d'un peu de paille pour égayer les abords de la mairie.

Par la suite, l'automne a laissé place à l'hiver et à la féerie de Noël et le décor a évolué.



Quelques sapins colorés, l'attelage du Père Noël et autres décorations ont été installés. Le tout a été embelli par quelques guirlandes lumineuses.

Merci aux élus et aux bénévoles qui ont rendu tout cela possible.



≡ DU CÔTÉ DES BATIMENTS ET VOIERIE RESEAUX DIVERS (VRD)

Un coup d'jeune pour la salle des fêtes

Un programme de rénovation de la salle des fêtes, très utilisée mais vieillissante, a débuté au mois de décembre 2020, par le remplacement:

- du piano de cuisine
- des éclairages de la salle principale par des luminaires leds, afin de faire des économies d'énergie et d'apporter un meilleur confort et une meilleure sécurité aux usagers.

La structure métallique et les contours du plafond seront repeints.





Auprès de mon arbre, je vivais heureux

Devenus dangereux car trop vieux et creux, les tilleuls devant l'école ont dû être supprimés. La municipalité dans une démarche écologique et esthétique tient à les remplacer. Des arbres seront replantés à l'automne prochain.

D'autres arbres trop fragiles et devenant menaçants ont été également élagués afin de sécuriser les lieux: place du Pasquier et chemin du Truchot (photos ci-dessous).



Renforcement du poste de transformation électrique et effacement des réseaux rue sous les Vignes

Les travaux ont débuté le 3 novembre 2020 et se termineront fin février 2021.

La maîtrise d'œuvre de ce chantier est assurée par le SIDEC; les entreprises intervenantes sont la société SPIE, Enedis, et Orange.

Les travaux non terminés de suppression des poteaux électriques (au niveau du 44 sous les vignes) lors de la première phase seront pris en charge par le Sidec et Enedis.



Travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et rénovation des fenêtres de la Mairie : ça a démarré !

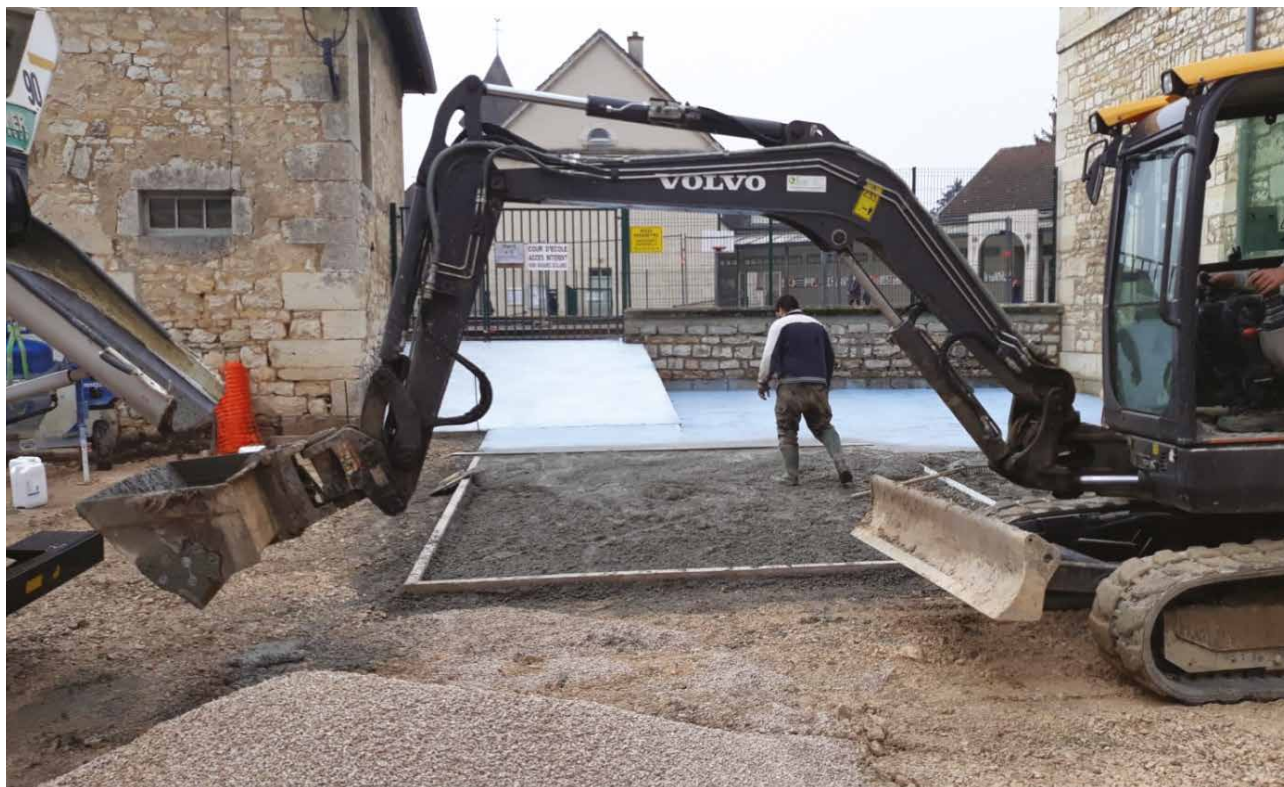
Accusant quelques mois de retard, le chantier de rénovation de la mairie et les travaux d'accès pour les personnes à mobilité réduite est en cours depuis le mois de décembre 2020.

Les fenêtres du bâtiment, en mauvais état, seront changées pour garantir une meilleure isolation.

Pendant les travaux, l'accès pour le public se fait par le portail à l'arrière, côté droit du bâtiment.

L'accueil pour le secrétariat s'effectuera en salle de conseil municipal courant de ce mois de janvier 2021.

La fin du chantier est prévue pour fin février, sauf retards ou aléas de parcours.



Le coût total de l'opération est de 151546.05€.

La commune va autofinancer ces travaux à hauteur de 30.98 % soit 46950.03€.

Coût total des études: 15 070.00 €

Financé par:

- DRAC au titre des Monuments Historiques pour 32.86% soit 4952.00€
- Autofinancement 67.14 % soit 10118.00€

Coût total des travaux: 136 476.05 €

Financé par:

- DRAC au titre des Monuments Historiques pour 18.01 % soit 24586.00€
- DSIL pour 33 % soit 45037.10€
- DST – au titre du Patrimoine pour 9.987 % 13630.00€
- DST – au titre des Monuments Historiques pour 12.01 % 16390.92€ (*Dossier en cours d'instruction*)
- Autofinancement 26.988 % 36832.03€

Lexique:

DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)

DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)

DST (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)

Les investigations sur le Pont du Doubs pour la sécurité de tous

Les dernières investigations se sont bien déroulées. La société Cerama va maintenant commencer à exploiter les données récoltées pour établir un rapport de diagnostic complémentaire.

En fonction des conclusions, le recalcul de l'ouvrage à 19 tonnes sera effectué.

Les conditions de travail dégradées liées au confinement ont décalé la date de rendu à fin janvier.

Les élus sont en attente de ces résultats, qui révéleront la nature des travaux à conduire et les coûts associés.

Le coût total des opérations d'investigations est de 77398.75€.

La commune va autofinancer à hauteur de 60.642 % soit 46936.18€

Coût étude inspection et diagnostic: 68671.25€

Financé par:

- D.E.T.R. pour 44.36 % soit 30 462.57€
- Autofinancement 55.64 % soit 38208.68€

Coût inspection subaquatique: 1 200.00€

- Autofinancement de 100 % soit 1200.00€

Coût inspection complémentaire: 7 527.50€

- Autofinancement de 100 % soit 7527.50€

Lexique:

DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux)

La vitesse dans notre commune, une préoccupation permanente !

Les élus continuent de dénoncer ce danger et constatent qu'il y a toujours certains chauffards peu scrupuleux!

La vitesse de 30 km/h dans tout le village, hors zone commerciale, a été approuvée par le conseil municipal.

Une modification de la signalisation sera réalisée en ce début d'année: suppression et ajout de panneaux de signalisation adaptés.

Des contrôles radars pourront avoir lieu.

Les élus seront fermes avec ceux qui mettent en danger les habitants, petits et grands.

La sécurité est l'affaire de tous!



≡ DU CÔTÉ DES AFFAIRES SOCIALES ET CULTURELLES

Le projet de construction du lotissement seniors

Les études sont toujours en cours et nous sommes actuellement en phase APD (Avant-Projet Définitif). Grand Dole Habitat

La prochaine étape est la réalisation du dossier de consultation des entreprises.

Parallèlement, les fouilles archéologiques débuteront début février (date prévisionnelle) et s'achèveront fin mars.

Un démarrage des travaux est donc envisageable au second trimestre 2021.

Le projet se compose ainsi :

- 5 logements T2 individuels de plain-pied avec garage
- 1 logement T3 individuel de plain-pied avec garage
- 6 logements T3 intermédiaires sur deux niveaux dont 3 logements avec garage et 3 autres logements avec cellier extérieur.

Les logements auront une performance énergétique répondant à la réglementation thermique RT2012 (niveau BBC).

Ils seront équipés de chaudières individuelles gaz pour la production de chauffage et d'ECS et bénéficieront de tuiles photovoltaïques pour un complément en énergie renouvelable.





La distribution des colis aux aînés



Les élus ont distribué 95 colis aux plus de 75 ans, à leur domicile et en EPHAD. Le traditionnel repas n'ayant pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire, la municipalité a souhaité offrir aux aînés du village le souhaitant, un colis rempli de surprises!

Afin de soutenir les commerçants locaux et dans une démarche de développement durable, le circuit court a été privilégié. La commission affaires sociales a souhaité faire

confiance au Relais des producteurs, implantés sur la commune. Ils ont préparé des colis de grande qualité avec des produits régionaux.

Une mention spéciale pour les doyens du village: Mme Andrée Kosiak , 93 ans et Monsieur Louis Lavrut, 99 ans.

La 1^{ère} boîte à livres est installée rue d'Amont

Le principe est simple : prendre un livre, le lire chez soi, le rapporter, faire découvrir celui qui vous a touché et tout cela sans déboursier un euro !

Cette bibliothèque à ciel ouvert, est accessible 24h/24 et 7 j/7.

Elle diminue l'appréhension des personnes qui n'ont pas l'habitude de pousser la porte d'une librairie. C'est le plaisir de faire découvrir ce qu'on a aimé.

Il doit venir du désir de personnes lambda qui souhaitent faire partager leurs choix littéraires et redonner un deuxième souffle à des livres; le principe est de partager ce qu'on aime bien et non pas se débarrasser de ce qu'on n'aime pas.

Le début d'une longue histoire...



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES AMIS DE L'ACCORDÉON LES 3 A

Le repas de fin d'année 2020 a été annulé suite aux contraintes sanitaires que nous connaissons.

Nous vous rappelons les prochaines dates à retenir :

- 18 février 2021 Assemblée Générale de l'Association. Toutes les personnes désireuses de nous rejoindre sont cordialement invitées.
- 7 mars 2021 repas dansant à la salle des fêtes animé par Benoît CHABOD.

Bonne année à tous

Le Président, Michel CARD

LE COMITÉ DES FÊTES



L'année 2020 s'est terminée dans l'incertitude la plus totale, la Covid 19 frappe toujours, chacun est dans l'obligation de restreindre ses activités.

Le comité des fêtes de la commune a fait le choix de ne prendre aucun risque de façon à éviter toute contamination.

Les animations pour 2020 ont été réduites à néant...!!

Début décembre, la pandémie ne nous a pas permis d'animer les deux jours du téléthon. Malgré cela, sur ses fonds propres, le comité a pris la décision de verser à l'AFM téléthon la somme de 1200€.

En ce début d'année 2021, les membres du comité des fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux possibles, que cette année vous garde en parfaite santé.

Nous vous souhaitons beaucoup de bonheur... et bien d'autres choses...!

Quant à lui, le comité des fêtes attend avec beaucoup d'impatience des jours meilleurs, pour reprendre ses activités et ainsi poursuivre l'animation du village.

Dans l'attente de se retrouver, prenez soin de vous...!!

Pour le comité, le président, Denis Bonnet

≡ L'ALBUM DES HABITANTS ≡≡≡



Dans notre édition de septembre 2020, nous vous annonçons l'ouverture de cette nouvelle rubrique dans le magazine municipal.

Envoyez vos plus belles photos en mairie par mail : un paysage, une scène insolite, un monument, un détail qui passe souvent inaperçu...

Nous partagerons vos clichés dans le prochain **Comm'une info !**



UN PEU DE CIVISME

POUR LE BIEN VIVRE ENSEMBLE



Nos amis les bêtes :

La municipalité a installé 3 bornes canines : vers le cimetière le long de la vélo route, dans le parc de la halte fluviale et sur le Pasquier.

Les propriétaires de chiens sont invités à utiliser les sacs à disposition sur ces bornes pour ramasser les déjections.

Faisons de nos espaces publics des espaces propres !

Les élus attirent l'attention des propriétaires de chiens qui aboient sans cesse et occasionnent ainsi une gêne sonore importante à leurs voisins.

Nous comptons sur la compréhension de tous.

Les nuisances sonores :

La circulaire préfectorale n° 2012 073-0008 réglemente les bruits de voisinage dans le département du Jura et par conséquent à Choisey.

Elle précise notamment que :

«Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés :

- les jours de semaine (lundi au samedi) de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 20h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00»

Pour consulter l'intégralité de cette circulaire, rendez-vous sur le site de la Préfecture du Jura www.jura.gouv.fr et tapez «bruit de voisinage» dans la zone «recherche».

Interdiction de faire du feu

Un arrêté municipal interdisant le brûlage à l'air libre en zone d'habitation est en vigueur sur le territoire de la commune.

Merci de le respecter.

Vos voisins vous en seront reconnaissants.

≡ QUELQUES INFOS PRATIQUES ≡



≡ LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Au moment de la rédaction de ce magazine, les conditions sanitaires ne nous permettent pas de louer la salle des fêtes et ce jusqu'à une date encore inconnue.

Nous espérons que la situation s'arrangera rapidement.

≡ L'AFFICHAGE SUR LES PANNEAUX DU VILLAGE

Nous vous l'avions annoncé, le premier panneau est installé à l'angle de la rue d'Amont et de la rue Casel.

Scindé en deux parties: la partie haute réservée à l'affichage municipal et la partie basse réservée à l'affichage libre des associations et autres. La municipalité se réserve le droit d'enlever tout affichage qui ne serait pas adapté ou source de propagandes diverses.

La surface est uniquement prévue pour un affichage avec des punaises. L'agrafage est interdit.

≡ HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi	de 8h30 à 10h00	et de 15h00 à 16h00
Mardi	de 8h30 à 10h00	et de 15h00 à 17h30
Mercredi	de 8h30 à 9h30	fermé l'après-midi
Jeudi	de 8h30 à 10h00	et de 15h00 à 17h30
Vendredi	de 8h30 à 10h00	et de 15h00 à 16h00

Le secrétariat est joignable au 03 84 79 60 40 ou par mail: mairie.choisey@wanadoo.fr

Pour être au courant des actualités en temps réel, pensez à consulter régulièrement le site internet de la commune: www.choisey.fr et abonnez vous au dispositif d'information par mail et par sms Alerte citoyens.

≡ COLLECTE DES BACS BLEUS ET À COUVERCLE JAUNE EN 2021

Inversion de la semaine de collecte

Compte tenu de la succession de deux semaines impaires fin 2020 et début 2021, le SICTOM procède à un échange du calendrier pour le passage des bacs emballages (bleus ou à couvercle jaunes).

La collecte des emballages qui avait lieu les semaines IMPAIRES en 2020 se déroulera les semaines PAIRES en 2021.

Inversement, la collecte des emballages qui s'effectuait les semaines PAIRES en 2020 se fera les semaines IMPAIRES en 2021.

La commune de CHOISEY qui était collectée les vendredis des semaines PAIRES sera collectée les semaines IMPAIRES en 2021.

RAPPEL: lorsqu'il y a un jour férié en semaine, la collecte du jour férié est décalée au jour suivant c'est-à-dire le samedi pour Choisey.

Attention !

A partir du 1^{er} janvier 2021 suite à l'assemblée générale du SICTOM du 2 décembre 2020, le nombre de passages en déchetterie est de 26/an/foyer incluant les déchets verts.

L'usager n'aura droit qu'à 26 passages tous déchets compris.

Plus de décompte pour les déchets verts. A partir du 27^{ème} passage, celui-ci sera facturé 5 €.

Une dérogation exceptionnelle pour un volume important de déchets verts (arrachage de haie, taille) sera délivrée, de même lors d'un déménagement ou "vide maison".

Se renseigner auprès des services du Sictom:

du lundi au vendredi : 8h05/11h45-13h05/15h45

22 allée du bois

39100 Brevans

Tél: 03 84 82 56 19

sictom-de-la-zone-de-dole@wanadoo.fr

Attention! Depuis le deuxième confinement, les Journées défense et citoyenneté (JDC) sont organisées en ligne

Compte tenu du confinement, les Journées défense et citoyenneté (JDC) en présentiel sont suspendues. Des JDC en ligne les remplacent depuis le 23 novembre 2020 et se dérouleront ainsi encore au moins jusqu'au mois de janvier inclus.

Si vous êtes concerné, vous recevrez par mail une convocation.

Vous serez parmi les premiers à être convoqué si vous étiez déjà inscrit sur majdc.fr ou si vous aviez communiqué votre adresse électronique ou votre numéro de téléphone lors du recensement ou lors de contacts avec un Centre du service national (CSN). Si vous n'avez communiqué ni adresse électronique, ni numéro de téléphone, vous recevrez une convocation par courrier.

À compter de la réception de votre convocation, vous disposez de 11 jours pour effectuer votre JDC en ligne. Votre convocation précise la date limite prévue.

Vous devez **créer un compte personnel sur le site majdc.fr** si vous n'en avez pas déjà ouvert un.

La JDC se déroule en 4 étapes:

1. Vous visualisez les données enregistrées à la suite du recensement et vous les actualisez si besoin.
2. Vous recevez un lien sur votre messagerie qui vous permet d'accéder à trois modules « défense » sous forme de vidéos. Vous pouvez visionner ces vidéos plusieurs fois mais il est impossible de les lire en accéléré ou de les passer sans les lire. Après chaque vidéo, vous cliquez sur « suivant » et vous ne pouvez alors plus revenir en arrière.
3. Vous accédez au module d'information sur la citoyenneté appelé « Information Jeunesse Citoyenneté IJC1 » puis à un questionnaire permettant de cerner votre intérêt pour les métiers de la défense. Pour finir, vous devez répondre à un questionnaire de satisfaction.
4. Après validation de la troisième étape, vous recevez sur la messagerie du site, une attestation provisoire, qui permettra de justifier de votre situation administrative en règle, en attendant votre certificat définitif. Votre compte personnel majdc.fr sera alors bloqué jusqu'à la validation finale par le Centre du service national.

Après une période de 11 jours, le certificat individuel de participation (CIP) est envoyé à ceux ayant validé tout le parcours en ligne.

Ceux qui ne seront pas allés jusqu'à la fin de la procédure seront considérés comme absents et pourront être à nouveau convoqués.

A savoir : Si vous avez des difficultés d'accès à internet et que vous êtes dans l'impossibilité d'effectuer votre JDC en ligne, vous serez prioritaire pour l'effectuer en présentiel dès que les conditions sanitaires le permettront à nouveau.

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Soyez en règle au regard du service national !

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours serait refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



Calendrier de vos démarches	
Entre 16 ans et 16 ans 3 mois (*)	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans ½ (*)	Dès réception d'un mail, créez votre compte sur www.majdc.fr , afin de faciliter votre convocation.
A 17 ans (*)	Vous êtes convoqué à la Journée défense et citoyenneté.
Entre 17 et 25 ans	Présentez le certificat de participation à la JDC lors de votre inscription aux examens (CAP, BEP, baccalauréat), concours (grandes écoles, fonction publique) et permis de conduire.

(*) Si vous n'avez pas respecté ce calendrier, vous pouvez effectuer ces démarches jusqu'à votre 25^{ème} anniversaire.

QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?

Pour les moins de 18 ans

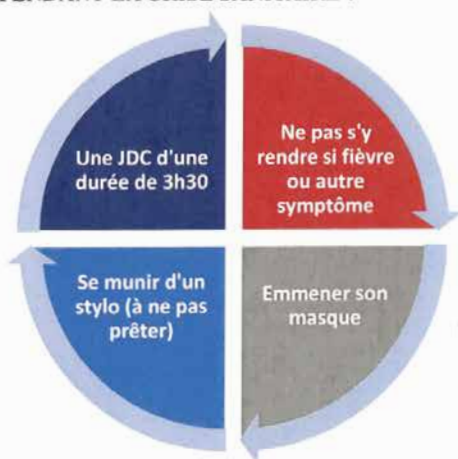
L'attestation de recensement

Pour les 18-25 ans

Le certificat individuel de participation à la JDC

ou l'attestation individuelle d'exemption médicale

QUELLES MODALITES SONT MISES EN PLACE PENDANT LA CRISE SANITAIRE ?



L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !



Pourquoi créer votre compte sur majdc.fr ?

- ✓ Pour changer la date et le lieu de votre JDC ;
- ✓ Pour recevoir une convocation dématérialisée ;
- ✓ Pour géo-localiser le site JDC ;
- ✓ Pour retrouver votre attestation de participation.

LE CLIC JURA SENIORS (CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION)

VOS QUESTIONS

- « Je rencontre des difficultés pour me déplacer et je n'arrive plus à préparer mes repas. De quel(s) service(s) puis-je bénéficier ? »
- « Je ne me sens plus en sécurité chez moi. J'ai peur de tomber. Que faire ? »
- « Ma mère a de plus en plus de difficulté à vivre chez elle de manière autonome. Je souhaiterais être informé sur les différents types d'accueil. »
- « J'ai besoin d'une aide pour compléter un dossier APA. Où puis-je m'adresser ? »
- « Je suis épuisée par la prise en charge de mon mari atteint de la maladie d'Alzheimer. De quel soutien puis-je bénéficier ? »
- « J'ai envie de sortir, quelles activités existent près de chez moi ? »
- « J'ai du temps et j'aimerais me rendre utile. Vers quelle(s) association(s) me tourner ? »

UN GUICHET UNIQUE

D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET DE COORDINATION :

Lieu de ressources et d'informations :

- Pour toute personne âgée de 60 ans et plus, sa famille, son entourage...
- Pour les aidants,
- Pour tout professionnel ou bénévole impliqué dans les questions du vieillissement.

POUR CONTACTER LE

CLIC JURA SENIORS

Tel. : 09 69 39 40 39
Mail : clicjuraseniors@jura.fr

PÔLE DES SOLIDARITÉS

Service Personnes Âgées

CLIC Jura Seniors
355 boulevard Jules Ferry
BP 60 357
39 015 LONS-LE-SAUNIER

jura
LE DÉPARTEMENT

UN SERVICE
DÉPARTEMENTAL À VOTRE DISPOSITION

Des réponses à
vos questions pour
bien vieillir

UN NUMÉRO D'APPEL
DÉPARTEMENTAL UNIQUE :

CLIC* JURA SENIORS
09 69 39 40 39

*CLIC : Centre Local d'Information
et de Coordination gériatrique

CLIC JURA SENIORS

RÉPOND À TOUTES VOS QUESTIONS ET
VOUS ACCOMPAGNE GRATUITEMENT
DANS VOS DÉMARCHES :

- Maintien à domicile des personnes âgées :

Informations sur les services d'aide à domicile, les services de soins infirmiers à domicile, le portage de repas, la téléassistance, l'adaptation du logement...

- Recherche d'une solution d'accueil

Pour un hébergement permanent, un accueil temporaire, un accueil de jour...

- Accès aux droits :

Aide à la constitution des dossiers, soutien dans les démarches administratives, information sur les mesures de protection juridique...

- Accès aux activités culturelles et de loisirs :

Clubs du temps libre, activités physiques, sorties, participation à la vie locale, bénévolat...

- Prévention du vieillissement et amélioration de la qualité de vie :

Ateliers mémoire, actions de prévention...

À VOTRE SERVICE

DES PROFESSIONNELS DU
DÉPARTEMENT :

Quatre antennes sur le territoire :

LONS-LE-SAUNIER, DOLE, SAINT-CLAUDE,
CHAMPAGNOLE-ARBOIS pour :

- Vous accueillir et vous écouter,
- Vous apporter des informations et des réponses adaptées à vos besoins,
- Vous conseiller et vous aider dans vos démarches,
- Vous orienter vers les professionnels spécialisés appropriés.

Pour tous renseignements concernant les retraités, les personnes âgées et leur entourage, **le CLIC Jura Seniors (Centre Local d'Information et de Coordination)** peut vous apporter des informations.

Le CLIC peut aussi informer et orienter les seniors afin de favoriser leur maintien à domicile ou les accompagner vers des solutions d'hébergements temporaires ou permanents.

ÉTAT CIVIL

DU 1^{ER} AOÛT 2020 AU 19 DÉCEMBRE 2020

NAISSANCES

- RAMEL Maylee 28 août
- SAUDON Tyllo 24 septembre
- KNAPP Agathe 10 octobre

MARIAGES

- MUGNIER Loïc et BROUTÉ Rita 26 septembre

DÉCÈS

- COUTRET Michel 4 septembre
- BOURGEOIS Paulette
née ANGONIN 10 octobre
- MIDOT Jean 20 octobre
- ROBARDET Roberte
née PORCHET 8 novembre
- PONCET Mireille 1 décembre
- HOUBRON Lucienne
née LANAUD 2 décembre



COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)